

Des seniors venus en soutien

Des aînés interviennent au sein des écoles. Reportage dans une classe enfantine du Schoenberg



«La plupart des élèves n'ont pas de grands-parents en Suisse, André est donc peut-être perçu comme une sorte de grand-papa», estime Sophie Boegli, la maîtresse.

STÉPHANIE SCHROETER

Fribourg Ils sont sagement assis. Hauts comme trois pommes, peut-être quatre. Imad-Eddine, Noah, Sara, Asma, Athithya et leurs camarades de 1H à l'école primaire du Schoenberg, à Fribourg. Il y a aussi Sophie, prononcez Sophiii, leur maîtresse adorée. Et puis, il y a André. Comme tous les jeudis après-midi depuis la fin de l'année passée, il passe deux heures avec ces élèves âgés de quatre ans. Ce sexagénaire fait partie du projet «Seniors dans les salles de classe» mis en place par Pro Senectute. Une première dans la partie francophone du canton de Fribourg alors que l'école primaire de Guin connaît une telle collaboration depuis bientôt dix ans (lire ci-après).

Dire qu'André Bader est comme un poisson dans l'eau parmi ces enfants est un euphémisme. Enseignant à la retraite, il maîtrise le sujet même s'il a davantage côtoyé des adolescents durant sa carrière professionnelle. S'il a eu envie de plonger,

de manière bénévole, dans ce grand bain de jouvence, c'est avant tout pour apprendre. «Les interactions avec les élèves sont très bénéfiques. Ils ont une fraîcheur originelle que j'aime beaucoup. J'étais aussi curieux de découvrir le système fribourgeois, car j'ai travaillé en Valais et dans le canton de Vaud», explique-t-il avant de préciser: «Cela se passe naturellement, mais il est important pour moi de ne pas être comme un cheveu sur la soupe.»

Une perle!

Ça tombe bien car ce n'est pas ainsi que le perçoit Sophie Boegli. «Je suis tombée sur une perle, et c'est pour cela que ça fonctionne très bien», résume cette enseignante de 1H dont la classe compte onze élèves et quasi autant de nationalités et de langues différentes. Certains parlent portugais, turc, chinois et d'autres arabe ou albanais.

Autant dire que les rentrées scolaires sont assez sportives pour cette professionnelle de l'éducation. «Je suis leur seule référente au niveau du français», ajoute-t-elle. La présence d'André Bader, chaque jeudi, est dès lors perçue comme un soutien précieux. «Surtout quand il faut parler directement à un enfant car à cet âge, ils ne se sentent pas concernés lorsqu'on s'adresse au groupe.»

Un soutien en matière de langage. Mais pas seulement. Le senior apporte aussi son expérience et ses idées. «Lorsqu'on fait un bricolage, il a toujours une façon pédagogique et valorisante de présenter les choses. Et il sait motiver les enfants. C'est très enrichissant», note l'enseignante. André opine du chef tout en glissant: «Oui, mais c'est Sophie la cheffe. Moi je me contente de donner des idées en douce.»

La preuve ce jeudi avec «le jeu du lynx» durant lequel le groupe et André doivent chercher des objets parmi une multitude de dessins figurant sur une grande carte. La tentation de se coucher sur la table est grande tout comme celle, qui n'attend pas le nombre des années, de tricher. «L'important n'est pas qui a gagné mais d'avoir du plaisir à jouer», relève le retraité qui fait aussi parfois office de grand-papa hebdomadaire.

«Ils sont contents quand il vient, et ils remarquent lorsqu'il est absent. La plupart n'ont pas de grands-parents en Suisse, il est donc peut-être perçu comme une sorte de grand-papa», conclut Sophie Boegli. «André est là!» ou André par-ci et par-là. En effet, les élèves semblent l'avoir adopté. Preuve ultime de son intégration, il prendra peut-être part à la course d'école en fin d'année scolaire.

Reste que la collaboration de ces aînés est réglementée. La Direction de la formation et des affaires culturelles (DFAC) fait la différence entre participation «ponctuelle» et «régulière» de tiers à l'enseignement primaire. La première requiert l'accord de la direction de l'école qui veille à ce que la protection de la sphère privée de chaque élève soit respectée.

Autorisation nécessaire

Une participation régulière nécessite, en revanche, l'accord du service d'enseignement concerné. Un extrait du casier judiciaire est en outre demandé, et l'avis de l'inspecteur scolaire est sollicité avant qu'une autorisation ne soit délivrée après présentation d'un projet. «L'inspecteur ou l'inspectrice scolaire procède à la fin de chaque année scolaire, en collaboration avec la direction de l'école, à une

évaluation du projet et en informe le service de l'enseignement», précise Marianne Meyer Genilloud, secrétaire générale adjointe de la DFAC.

Pour l'année scolaire en cours, des autorisations ont ainsi été délivrées dans les écoles de Guin, de Cormondes, de Chiètres, de Wünnewil et de Morat. Une demande a été déposée pour un projet d'«intervention régulière de seniors en classe» au Cycle d'orientation de langue allemande de la ville de Fribourg. Du côté francophone, seule l'école primaire du Schoenberg a pour l'heure reçu le feu vert.

Aucune compétence pédagogique requise

Les seniors ne remplacent pas les titulaires dans les activités d'enseignement. Compétences requises: la patience et le désir de transmission d'une expérience de vie notamment.

Quatre classes enfantines de l'école du Schoenberg accueillent actuellement, et depuis l'automne passé, des seniors. Directeur de l'établissement, Samuel Glannaz a lancé ce projet de collaboration pour des questions de soutien linguistique, notamment. «Entre 70 et 80% des élèves ne parlent pas ou peu le français. Une grande partie d'entre eux a été très peu sociabilisée en dehors du cercle familial», résume-t-il. La présence d'un aîné en classe peut donc être une ressource pour l'enseignant. Le directeur a dès lors pris contact avec Pro Senectute. «Ce type de projet est valorisant pour les aînés qui ont la possibilité de transmettre leurs connaissances. Cela favorise également le lien intergénérationnel qui a tendance à diminuer», note Emmanuel Michielan, directeur de Pro Senectute.

La structure a ensuite mandaté Anne Butty Revaz pour mettre en place le concept puis recruter les seniors volontaires. Spécialisée dans le conseil en éducation, la chargée de projet élabore une convention de collaboration que les bénévoles doivent signer. Le rôle de chaque intervenant, enseignant comme aîné, y est clairement mentionné. Un extrait du casier judiciaire est également demandé. Au chapitre des compétences, seul «l'amour du contact avec les enfants, la patience, l'humour et le désir de transmission d'une expérience de vie» sont requis.

Nul besoin d'être enseignant retraité ni de disposer de compétences pédagogiques. A ce propos, la Direction de la formation et des affaires culturelles (DFAC) est claire: les seniors «ne remplacent pas les titulaires dans les activités d'enseignement. Ils n'assument de fait aucune tâche pédagogique», indique Marianne Meyer Genilloud, secrétaire générale adjointe de la DFAC. Leur participation est possible lors d'excursions ou d'activités scolaires mais aussi pour apporter des témoignages aux élèves et «établir un lien authentique avec la génération des grands-parents». SSC

L'opération est Un succès à Guin

«C'est un succès pour notre école.» Directrice adjointe à l'école primaire de Guin, Stéphanie Tschopp a l'habitude d'accueillir des aînés dans des classes. Voilà bientôt dix ans que l'établissement singinois collabore chaque année avec des seniors de la région. «Tout a commencé à la suite d'une journée avec des personnes âgées à l'école, que nous avons organisée en 2010. C'était le déclic, car cela s'est tellement bien passé. Nous avons eu envie de créer quelque chose entre les élèves et les aînés», raconte la responsable.

Le projet voit le jour en 2013 et connaît rapidement un joli succès. En 2019, l'Etat de Fribourg s'en mêle et veut revoir les conditions. Les réactions sont alors vives et le Grand Conseil intervient pour pérenniser cette collaboration et clarifier le cadre légal.

A Guin, ils sont aujourd'hui onze seniors à intervenir dans tous les degrés de l'école. Enseignants à la retraite mais pas uniquement. Ils viennent de tous horizons professionnels et agissent de manière bénévole. Certains viennent une fois par semaine, d'autres une fois par mois. Ils accompagnent des sorties de classe, viennent raconter leur expérience de vie, accordent leur aide pour le français ou les travaux manuels, entre autres. «Les écoliers rencontrent des habitants de leur commune, ça met de la vie et ça crée des liens entre les générations», ajoute Stéphanie Tschopp. Et de préciser que les aînés ont un rôle bien précis: celui de soutien à l'enseignant. «Ils signent un contrat de collaboration qui indique clairement leur rôle qui n'est pas celui d'un enseignant.» SSC